

## *Flash*

Chers affiliés,

Chers Sypoliens,

Je me permets de vous demander de bien vouloir nous transmettre vos nouvelles coordonnées si vous avez depuis votre affiliation :

- changé d'adresse (résidence légale).
- changé de numéro de GSM.
- changé de zone de police locale ou de direction au sein de la police fédérale, ou d'établissement pénitentiaire. Idem dito pour la Sureté de l'état.

Ceci dans le but de pouvoir mettre à jour nos fichiers et afin de pouvoir vous contacter le plus rapidement possible en cas de nécessité.

Les éventuelles modifications sont à transmettre via courriel à l'adresse : **admin@sypol.be** ou via le site : [www.sypol.be](http://www.sypol.be)

J'en profite pour vous présenter à vous et à vos proches, mes meilleurs vœux pour l'année nouvelle.



Pour le conseil d'administration du SYPOL.BE

Le président.

HOTTAT, JM